# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS
SAMEDI MATIN, 19 FÉVRIER.

## LA JUSTICE EN FRANCE.

**Les bonnes de la rue de Sainte-Adresse—Mort de deux enfants par imprudence.**

Les nommées Elise Meyer et Dessolle, bonnes au service de M. et Mme H...., la première, en qualité de bonne d'enfants, la seconde, comme cuisinière, comparaissent aujourd'hui, dit le *Journal du Havre*, devant le tribunal, sous la prévention d'un double homicide par imprudence.

Leurs maîtres, en allant au théâtre, le 10 janvier dernier, leur avaient confié la garde, avec des recommandations toutes spéciales, de leurs deux derniers enfants, âgés de quinze et de trois mois. Avant son départ, M. H.... avait pris la précaution d'arranger lui-même le feu de la chambre des enfants, et les époux, en partant, croyaient leurs enfants en pleine sécurité.

Mais, bientôt, les enfants couchés dans leurs berceaux, les bonnes quittèrent la maison et allèrent passer leur soirée à l'Alcazar avec un militaire. Pour que le feu ne s'éteignit pas, elles l'avaient augmenté; elles avaient aussi, au lieu de les faire sécher à la cuisine, placé des langes devant le foyer de la chambre des enfants.

Malheureusement, un charbon tomba du foyer, mit le feu au parquet et aux langes; une épaisse fumée se développa et les enfants subirent un commencement d'asphyxie.

A leur retour, les bonnes réparèrent le dégât matériel, remirent tout en place, éteignirent le feu, aidées par le militaire, et transportèrent les enfants dans une pièce froide.

Le froid, joint au commencement d'asphyxie, aggrava la situation des pauvres petits enfants.—Les parents les retrouvèrent bien malades, presque mourants: ils crurent à une attaque de croup: les bonnes, pour cacher leur faute, leur avaient dissimulé la vérité.—Les premiers soins donnés aux enfants ne furent pas ceux qu'ils auraient reçus si on avait connu la cause de leur malaise.

Le lendemain, les deux enfants mouraient.

La vérité ayant été connue, les deux bonnes ont été arrêtées, et l'instruction de leur affaire a pu se terminer promptement.

Le tribunal les a condamnées chacune à trois mois de prison, fr. 50 d'amende et aux frais.

L'accusation a été soutenue par M. Lepot, substitut du procureur de la République, et la défense présentée par Me Haumant.

**Un sous-chef de bureau de l'assistance publique.—Faux.—Détournements.**

Le nommé Lefèvre, sous-chef de bureau des Enfants assistés, qui comprend le service des orphelins placés à Paris ou en province et les secours accordés aux filles-mères, a comparu devant la cour d'assises de la Seine, sous l'inculpation de faux et détournements commis dans l'exercice de ses fonctions.

L'accusé ne gagnait que 3,000 francs par an, mais vivait largement et entretenait des maîtresses.

L'accusation a renoncé à trouver la trace de ses premiers détournements; elle a pu toutefois remonter jusqu'à l'année 1873. Le nombre de faux, d'abus de confiance et de détournements constatés depuis cette époque s'élève à soixante neuf.

On ne saurait chiffrer les sommes détournées par l'accusé, mais les faits avoués suffisent seuls à démontrer sa culpabilité.

A l'audience Lefèvre explique ses détournements en disant que, se trouvant dans une situation fort gênée par suite de la maladie et de la mort de sa mère, il avait eu recours à ce moyen pour éviter les poursuites de ses créanciers.

Reconnu coupable, avec admission de circonstances atténuantes, Lefèvre a été condamné à cinq ans de prison et 100 francs d'amende.

LE NOUVEAU PRÉFET DE POLICE A PARIS.—M. Voisin, le nouveau préfet de police, est né à Paris le 3 décembre 1832. Substitut à Melun en 1868, puis à Versailles, il fut nommé procureur de la République dans la première de ces villes après le 4 septembre. Il resta à son poste pendant l'invasion, et fut accusé par les Prussiens d'entretenir des communications avec le gouvernement français.

Arrêté et conduit prisonnier en Allemagne, il ne fut rendu à la liberté qu'après la signature de l'armistice. Elu à l'assemblée nationale, M. Voisin siégea d'abord au centre gauche, dont il se sépara après la chute de M. Thiers. Il faisait partie du groupe Walloon-Lavergne, dont le vote a décidé du succès des lois constitutionnelles, et siégeait au bureau de l'assemblée en qualité de secrétaire.

RASPAIL CANDIDAT.—Petite correspondance démocratique.

Le citoyen Clovis Hughes (hum!.... voilà un nom bien ancien régime!....) au citoyen Raspail:

Cavaillon, le 16 janvier 1876.

Vénéré citoyen,

J'ens l'honneur de vous offrir, quand vous fûtes prisonnier, la triste hospitalité de ma prison. Je vous offre aujourd'hui, au nom d'un groupe nombreux d'électeurs, la candidature aux élections législatives dans *notre* arrondissement de Carpentras.

Vous êtes pour nous le représentant naturel du progrès scientifique et moral, l'incarnation de la véritable démocratie, le peuple fait homme par la justice et "par le génie."

Dites-nous que vous acceptez la candidature; votre nom soulèvera tous les enthousiasmes, brisera toutes les résistances et sera à lui seul le faisceau de toutes les forces républicaines. Dites-nous que vous venez dans Vaucluse. Vous assisterez vivant à votre apothéose.

Agréez, vénéré citoyen, l'assurance de mon profond respect.

CLOVIS HUGUES,
Ex-rédacteur en chef du *Vrai Marseillais*.

Voici la réponse du citoyen Raspail:

A mon double concitoyen de pays et de prison Clovis Hugues.

Depuis un certain temps, j'avais pris la détermination de me retirer de la politique active.

Mais devant la candidature qui m'est offerte, avec tant d'âme et un si touchant exemple, par les délégués d'un si grand nombre de communes faisant partie de l'arrondissement de ma ville natale! Carpentras, je retire ma parole et *j'accepte la candidature*, vous laissant à tous le soin de déjouer les ruses du jésuitisme.

Mon cher concitoyen, serrez, je vous prie, les mains à tous les républicains qui m'acclament.

Vive la République!

qui est une, humaine et fraternelle, morale dans l'égalité des charges et des droits.

Agréez mes salutations les plus affectueuses.

F.-V. RASPAIL.

Cachan (Seine), 29 nivôse LXXXIV.

Et dire que ces gens-là se regardent sans rire. Ils sont pourtant bien plus drôles que les augures de l'ancienne Rome.

ASSASSINAT D'UN GARDE-CHASSE A FERRIÈRES.—Les bois qui entourent les propriétés de M. de Rothschild, à Ferrières, ont été avant-hier, le théâtre d'un drame sanglant.

Par suite de la grande quantité de gibier qui foisonnent dans ces bois, les braconniers sont très nombreux; aussi les gardes-chasse de M. de Rothschild ont-ils une rude besogne.

Avant-hier, dans la soirée, deux de ces gardes, les nommés Bemelmans et Hanniquet fils, faisaient une tournée, quand ils entendirent, à quelque distance, retentir plusieurs coups de fusil. Ils firent le guet et ne tardèrent pas à voir deux braconniers à la poursuite desquels ils précipitèrent aussitôt, et qu'ils rejoignirent au coin du parc de Belle-Assise, sur le chemin de Tournay.

L'un des deux braconniers prit la fuite à travers champs. Hanniquet fils courut après lui et l'atteignit au bout de quelques minutes. Au même moment arrivait l'autre garde-chasse, Bemelmans, qui n'avait pu rejoindre le second braconnier. Tous deux maintinrent le malfaiteur prisonnier; mais l'autre maraudeur, voyant que les gardes n'étaient pas en force, revint au secours de son camarade. Il y eut alors là, dans le sombre silence de la nuit, une lugubre lutte de ces quatre hommes, se tenant corps à corps, se débattant, se frappant et cherchant surtout à éviter une chute dans les terres labourées.

Mais s'il était impossible pour ces quatre hommes de se servir de leurs armes, un des braconniers avait malheureusement sur lui un revolver dont il put faire usage à un moment où il se trouva libre des étreintes de ses adversaires.

Il en tira deux coups à bout portant sur Bemelmans, qui reçut une des balles dans le bas-ventre et tomba baigné dans son sang.

Une fois le meurtre accompli, les deux maraudeurs prirent la fuite. Il n'était que temps, car le bruit des deux coups de revolver avait attiré le père d'Hanniquet et un habitant du voisinage.

On transporta le malheureux blessé dans une ferme voisine où il est fort à craindre qu'il ne succombe à ses blessures dont l'une, celle du bas-ventre, est des plus graves.

Quoique l'obscurité ait empêché qu'on pût reconnaître les assassins on est presque assuré de les retrouver, car on a leur signalement. L'un portait un paletot grisâtre et avait sur la tête un chapeau rond, l'autre avait une jaquette bleue et était coiffé d'une casquette qu'on a retrouvée sur le lieu de la lutte, ainsi qu'un des fusils ayant servi aux braconniers.

Ces indices suffiront pour qu'on puisse mettre la main sur les coupables.

*(A continuer.)*

BANDE DE MALFAITEURS; CENT ACCUSÉS.—La petite ville de Port-Maurizio, sur le littoral ligurien, est appelée à voir juger dans la prochaine session d'assises, un procès monstrueux où plus de cent accusés doivent être jugés à la fois.

Parmi les faits atroces relevés par l'instruction, on cite celui d'une famille entière, la famille Padovani, de Porotto, qui a été cruellement massacrée. La cage ou clôture fermée qui recevra les accusés aura deux compartiments: l'un avec des barreaux de fer autour et au-dessus de la cage, est destiné aux accusés les plus dangereux; l'autre en bois où seront enfermés les détenus moins redoutables et plus pacifiques. Le local actuel de la cour d'assises est beaucoup trop petit et on avise à en choisir un autre.

---



**AGENTS DE L'ABEILLE.**

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Féliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. BOYER, Moreauville, (Avoyelles)
R. RIOULFI, Houma (Terrebonne)
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Baie St-Louis, (Miss)

**AUX MAITRES DE POSTE.**

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.



## Exposition Agricole et Industrielle

—DES—

## ETATS DU SUD.

**Bureaux du Surintendant-général, au No. 80 de la rue du Camp.**

Des propositions seront reçues, aux bureaux du Surintendant général, jusqu'au vendredi, 18 février, à 3 heures de l'après-midi, pour les priviléges suivants aux Fair Grounds, à l'Exposition Agricole et Industrielle des Etats du Sud.

1. Pour la buvette et le "racing stand" connu sous le nom de "Quarter Stretch Bar Room;"

Pour cinq buvettes qui seront placées où le comité le jugera convenable.

2. Pour quatre restaurants que le comité placera où il le jugera convenable.

3. Pour quatre "stands" de soda et de gateaux, que le comité placera où il le jugera convenable.

4. Pour quatre stands de fruits, que le comité placera où il le jugera convenable.

5. Pour quatre stands de candis, que le comité placera où il le jugera convenable.

6. Pour le stand aux chevaux, aux Grounds, des propositions seront reçues pour un seul privilége ou pour tous.

Les propositions doivent être renfermées dans des enveloppes cachetées, marquées "Proposals for privileges" (Propositions pour priviléges) et adressées au comité exécutif; elles doivent être déposées aux bureaux du Surintendant général, avant 3 heures de l'après-midi du vendredi, 18 février.

Le comité se réserve le droit de rejeter les enchères en partie ou en totalité.

SAML. MULLEN,
Surintendant Général.

12 fév—jusq. 18 inclus.

## Avis spécial aux exposants.

A dater de LUNDI, 14 février, le surintendant général sera aux Fair Grounds, tous les jours, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, afin de désigner aux exposants les places qu'ils doivent occuper. Toutes les demandes d'emplacements doivent être adressées aux bureaux, No 80 de la rue du Camp, coin Natchez, où l'on peut se procurer des formes (imprimées) de demandes et voir les diagrammes des bâtisses. Les exposants devront disposer leurs comptoirs, leurs étagères, leurs tables et leurs décors sans retard, afin que tout soit prêt le jour de l'ouverture.

SAML. MULLEN,
Surintendant général

11fév—10t

## Avis spécial aux exposants de machines.

Le nouveau chemin est achevé. Les exposants de machines peuvent placer leurs articles tout de suite.

Tous les wagons chargés lourdement entreront par la porte de la rue Sauvage.

Les machines seront reçues aux Fair Grounds jusqu'à ce que les entrées soient achevées aux bureaux de ville, No 80 de la rue du Camp.

SAML. MULLEN,
Surintendant-général.

11fév—10t

**Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG,**
**Et Emporium de la mode pour le Sud**
**154 RUE DU CANAL.**

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous où dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal: tout le monde vous l'indiquera.

## Restaurants, Hôtels, &c.

## HOTEL DE LA MARINE,

**RESTAURANT FRANÇAIS.**

**149 Bleecker Street, NEW YORK.**

Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ heures.

CAFÉ ET BILLARDS.

**A. DELAPORTE, Propriétaire,**

Succ. de J. LARRU.

Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.

Interprète et renseignements obtenus gratis.
6 oct—1 an.

## AUGUSTE'S

**Commercial Restaurant,**

**107.......Rue de la Douane.........107**

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
6oct75—1an

## Chaussures.

**Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.**

GROS ET DETAIL.

# P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indévissables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis **$36.00** par douzaine.

Fabrique et Magasin **153 rue Royale, près St-Pierre.**

**Branche, 20, rue St-Charles, près Canal.** Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés 25nov—

**L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,**

# ERNEST CABAUD,

**Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.**

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau.............$5.50

Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau.............$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

12mai—1an E. CABAUD.

# CHARBON !

H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché 1er sept—6m

## Hy. J. MONTAGNET,

(Successeur d'ALF. LAINÉ, agent)

**MARCHAND DE CHARBONS**

**Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.**

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, en face du 3e district, son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville 1er sept—6m

# J. DESCA,

**ANCIENNE MAISON L. MOULOR,**

**No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53**

(Encoignure Bienville.)

**Manufacture à vapeur de TABAC A FUMER ET A PRISER;**

**Et importateur de: CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.**

12 déc 75—1an Nouvelle-Orléans

## Avis Important.

# A. BONNET

**65..........RUE ROYALE..........65**

FAIT savoir à ses clients et au public, que pour cause de changement d'affaire il vendra tout son stock de BIJOUTERIE au-dessous du prix coûtant.

Les montures de diamants et les réparations de bijoux et de montres seront faites à prix réduit. Il entend remercier ses clients en leur offrant à chacun un bargain.

16déc—3m

---

## SPECTACLES, BALS, &c.

### Théâtre de l'Opéra.

**COMEDIE FRANÇAISE.**

**Aujourd'hui, Matinée à midi.**—PAR DROIT DE CONQUETE et LES CHEVALIERS DU PINCE-NEZ.

**Ce soir, 19 Février—Représentation extraordinaire** au bénéfice de Mr. Amédée Veniat — QUETE A DOMICILE et LA MAITRESSE LEGITIME.

**Dimanche soir, 20 février.** — LES CROCHETS DU PÈRE MARTIN et LES DEUX SOURDS.

**Jeudi 24 février, Matinée à midi**—LES DEUX ORPHELINES, **Pour la dernière fois.**

On commence tous les soirs à 7:45 et finit à 11 heures. 19 fév—

### Théâtre des Variétés.

**Mme Henrietta CHANFRAU,** dans la pièce de C. W. Tayleure, tirée du roman de Charles Reade,

Jeudi soir, Vendredi soir, Samedi soir, } CHRISTINE JOHNSTONE, La scène saisissante du Bateau de sauvetage.

Décors nouveaux par Dressel.

A la Matinée de SAMEDI—WAS SHE RIGHT?

Places réservées......50 cents

MATINÉE SPECIALE AVEC Mme CHANFRAU le Jeudi 24 Fév. (Il n'y aura pas de spectacle le soir, à cause de la procession des chevaliers de Momus. Matinée spéciale Lundi 28 février, LES DEUX ORPHELINES. 17 fév—

### Grand Concert—Morceaux choisis d'Opéras et Romances,

**AU GRUNEWALD HALL,**

**Le 25 Février, à 8 heures du soir.**

### Magnifique Programme

—PAR—

Le Prof. **VAN HUFFLEN,** autrefois du Grand Opéra

Le Prof. **C. H. GRUNEBERG.**

Mlle Kate Thayer, Mme C. B., Mlles Bruenn, C. M. et T. Gruneberg, MM. Bruenn et C. Van Benthuysen. 15 fév—jusq. jour.

# VICTORIA C. WOODHULL

Fera son grand sermon

**AU St-PATRICK'S HALL,**

**Dimanche soir, 20 Février 1876.**

Les portes s'ouvriront à 7 heures. Le service commencera à 8 heures. Le texte est tiré de la 1re aux Corinthiens, 3e chapitre, 16e et 17e versets.

"Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu est en vous?"

"Si un homme souille le temple de Dieu, Dieu le détruira, car le temple de Dieu est sacré et vous êtes ce temple."

**Prix du billet....................Une piastre.**

Bien d'extra pour les places réservées. On peut retenir des places au magasin de musique de Mr. Elie, No. 153 de la rue du Canal. 16fév—5f

### UN GRAND BAL PARE

### au Profit de la Caisse de Secours

**de l'Asile Italien,**

— SERA DONNÉ —

**JEUDI, 24 FEVRIER 1876,**

### AU GRUNEWALD HALL,

**Par le comité-directeur du dit Asile, sous la présidence du comte G. GALLI, Consul d'Italie,**

— DIRECTEURS —

| | | |
|---|---|---|
| A. Lanata | B. Campiglio, | A. Soccola, |
| G. B. Solari, | A. Sidoti, | L. Bassetti, |
| U. Marinoni, | G. Grande, | Dot. G. Citarotto, |
| G. Mizzi, | E. Bassini, | Dot. Goffredo, |
| | G. Rocchi, | |

—COMMISSAIRES—

| | | |
|---|---|---|
| U. Bassetti, | E. Marinoni, | P. Pozzi, |
| A. M. Solari, | G. Torre, | G. Astredo, |
| | V. Lamantia, | |

— COMITÉ DE RÉCEPTION —

| | | |
|---|---|---|
| A. Bassetti, | L. Olivari, | J. Cimarelli, |
| S. Bugna, | L. Torre, | F. Ciofalo, |
| A. Solari | A. Anselmi, | D. Rosasco, |
| C. Cuneo, | E. Marinoni, | D. Adorno, |
| | Stefano d'Amico | |

— COMITÉ D'INVITATION —

| | | |
|---|---|---|
| G. Paoletti, Chairman, | B. Biardone, | A. Solari, |
| G. Sciaccaluga, | G. Trisconi, | G. Tognoni, |
| A. Papini, | B. Antoni, | E. Pizzalunga, |
| N. Rivera, | E. Trois, | G. B. Trapolini, |
| G. Toranelli, | P. Torre, | G. B. Rossi, |
| B. Onorato, | S. D'Amico, | B. Della Valle, |
| G. Della Valle, | A. Perelli, | F. Limongi, |
| F. Paolini, | D. S. Ramelli, | G. Mimeri, |
| | Dot. G. Dell'Orto, | L. Cipriani, |

**Billets d'entrée pour Messieurs.....$1 00**

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées par écrit, en mentionnant le nom, la résidence et les références, soit à M. LIMONGI, coin Royale et St-Louis, soit à M. RIVERA, coin St-Pierre et Royale, ou à tout autre membre du comité de réception.

Les soumissions pour la buvette, le restaurant et le vestiaire devront être présentées au comité ci-dessus d'ici au 20 février.

11 fév—au 20 fév

### Département des Finances.

Hôtel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 5 février 1876.

LES comptes de taxes de 1876 seront prêts et livrés à dater de LUNDI 7 du courant. Il sera alloué une réfaction (rebate) de deux et demi pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 10 du courant, inclusivement; 2 pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 29 du courant, inclusivement; un pour cent durant le mois de mars—après quoi il y aura des frais d'intérêt l'an et les frais.

EDWD. PILSBURY,
Administrateur.

6 fév—au 31 mars

### Avis.

**Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, Second District, No 201 rue du Canal, au premier.**

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1876.

AVIS est donné aux contribuables du Second District de la Nlle-Orléans que je suis prêt à émettre des LICENCES d'Etat pour l'année 1876 et de recevoir toutes les taxes des années 1875, 1874 et 1873.

Mon bureau sera ouvert de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

B. F. JOUBERT,
Percepteur des Taxes d'Etat, 2nd District.
30 janv—1m

### Avis.

**Bureau du percepteur des taxes d'Etat, Premier District,**

No 169 de la rue Gravier, au premier.

Nlle-Orléans, 28 janvier 1876.

AVIS est donné aux contribuables du Premier District de la Nlle-Orléans que je suis prêt à émettre des licences d'Etat pour l'année 1876 et de recevoir toutes les taxes des années 1875, 1874 et 1873.

Mon bureau sera ouvert de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

N. C. FOLGER,
Percepteur des taxes d'Etat, Premier District.
29janv—1m

### Licenses de ville, 1876,

**PAYEES A UN ESCOMPTE LIBERAL.**

**H. BIER,**

**9..............Rue Carondelet..............9**

21 jan—1m

### Département des Finances.

Hotel de Ville.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1876.

LES licences de ville, pour l'année 1876, sont maintenant dûes. Le département des finances les émettra jusqu'au 29 février 1876, date après laquelle il y aura des frais.

E. PILSBURY,
19 janv au29 Administrateur des Finances.

**Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company.**—Nouvelle-Orléans, 14 février 1876.—Une élection annuelle de directeurs de cette compagnie, sera tenue à ses bureaux, chambre No. 5, Gallier Court, le MERCREDI, 1er mars 1876, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.

J. N. AUGUSTIN,
13 fév— Secrétaire.

**Banque Mechanics and Traders.** — Nlle-Orléans, 10 février 1876.—Aujourd'hui, à une réunion des directeurs, un dividende de (4) quatre pour cent sur le capital a été déclaré payable aux actionnaires à dater de LUNDI, 14 du courant.

MOSES HARRIS,
11fév—1m Caissier.

**Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans** — Nlle-Orléans, 7 Février 1876.—A l'élection annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue mardi 11 janvier 1876, conformément à la Charte, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante:

JAMES JACKSON,
CHARLES MACREADY,
B. BISCOE,
J. W. BURBRIDGE,
H. Y. ATTRILL,
D. F. KENNER,
S. H. KENNEDY.

Et, aujourd'hui, à une assemblée pour l'organisation, les officiers suivants ont été réélus à l'unanimité:

Président, JAMES JACKSON.
Vice Président, CHARLES MACREADY.
Secrétaire, VICTOR VALLOIS.
Trésorier, FRANK E. RICHMOND.

8 fév—7j VOR. VALLOIS, Secrétaire.

**CARBONICO-PHOSPHATED**
*COD LIVER OIL*
U. S. PATENT No 152,746.

## L'ACIDE CARBONIQUE

dissout le phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETE et sa FRAICHEUR et la rend plus AGREABLE et plus DIGESTIBLE.

C'est la SEULE huile phosphatée qui, à cause de sa supériorité, soit **protégée par un brevet d'invention.** Les AUTRES ne sont que de SIMPLES MIXTURES rancissant facilement.

A vendre par tous les droguistes.

Renseignements et ordres à A. JAS, Droguiste 103 Chartres, N. O.

Toute imitation du nom et du produit sera poursuivie. 18jan—3m

### AVIS IMPORTANT

**Aux Marchands et aux hommes d'affaires.**

Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux,
Si vous vous proposez de changer votre raison sociale,
Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement,
Si vous voulez un travail propre et bien fait,
Si vous tenez au bon marché,

**PRINTING**
**EUREKA OFFICE**
32 NATCHEZ STREET

J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis douze ans, je suis sûr que vous serez parfaitement satisfaits.

A. M. MILLER,
27jan—3m Propriétaire.

### LUMBER

**BOIS de construction et de charpente.**

Prix de manufacture.

**MAISON FRANÇAISE. Nevers & Hery,**

**No 315 Julia street,**
Nouveau Bassin

16juil—1an

---

## SPECTACLES, BALS, &c

### Académie de Musique de Bidwell.

**ATTRAIT EXTRAORDINAIRE,**

Pour une semaine,

**A partir de dimanche, 13 février.**

Matinée mercredi 16. — LES JAPONAIS ROYAUX — Matinée samedi 19.

UNE TROUPE D'ARTISTES JAPONAIS, Sous la direction du Prince de Tismah.

Merveilleux tours de force, danses sur la corde, exercices acrobatiques, contorsions, magie, &c.

Dimanche, 20 fév.—Les fameux Monestrels de Kelly & Leon—Opéras comiques 13fév—

### Théâtre St.-Charles.

Engagement pour une semaine seulement de **SALLY ADAMS et JULES KEAN.** qui joueront dans les drames de **THE CUT GLOVE et CHRIS AND LENA.**

Voir les petites affiches.—Vendredi, bénéfice de KEEN et ADAMS.—Samedi, matinée.—Samedi, soir bénéfice annuel de P. GLEASON.—Mardi, 29 février, 21e bal du MARDI-GRAS.

13fév—1sem

### GRUNEWALD HALL.

### HANS von BULOW,

**MATINEE—Aujourd'hui, à Midi.**

VON BULOW exécutera des morceaux choisis de Bach, Beethoven, Mendelsohn, Listz, et six morceaux de Chopin.

MLLE CRONYN chantera.

Prix du billet - - - - - Une piastre.

PLACES RÉSERVÉES, DEUX PIASTRES.

On peut retenir des places au magasin de musique de Grunewald et à celui d'Elie.

**Lundi soir, 21 février**—Avant dernier concert.

Changement de programme à chaque Concert.

Von Bulow se sert des pianos Chickering. 19 fév—1f

### GYMNASE DES DAMES.

**Institut callisthénique et orthopédique,**

Sous la direction immédiate de

MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au **No 207 de la rue du Canal.** Prix pour la session, **$16**, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—à **No 103 de la rue St-Charles**—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

### Un grand bal paré et masqué, DE POMPIERS,

SERA DONNÉ PAR

### L'Orleans Steam Fire Co. No. 21,

### AU GRUNEWALD HALL,

**Le SAMEDI, 18 mars 1876.**

ON peut avoir des invitations pour dames en s'adressant à la maison de pompe, coin des rues St-Pierre et Claiborne. Des propositions cachetées pour la location de la buvette, du restaurant, du vestiaire, &c., &c., seront reçues à la maison de pompe, jusqu'au mardi soir, 7 mars.

22,30janv—6,13,20,27fév—5,12,16,17,18mars.

### GRAND BAL ANNIVERSAIRE

DES

### GARÇONS RESTAURATEURS.

Le 3me Bal Anniversaire de la Société d'Assistance Mutuelle des Garçons Restaurateurs sera donné à la **SALLE GRUNEWALD, le 19 Février 1876.**

COMITÉ D'INVITATION.

Léon Martin, Joseph Chapon, Louis Trapet, J. B. Benson, C. M. Rivière, André Rudolphe, Denis Bechac.

Les cartes peuvent s'obtenir dans les principaux Restaurants.

Toutes les demandes d'invitations pour Dames doivent être adressées au Comité d'invitation, encoignure Conti et Bourbon. Toute application pour invitation de Dame doit contenir ses noms, prénoms et adresse. Aucune Dame ne sera admise sans cavalier.

Prix de la carte, souper inclus.......**$3 00.**

2janv—UDE

### Jardin de Wenger

**11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13**

**H. WENGER, propriétaire.**

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre. 12jan—1an

### L'Union Française,

**BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.**

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs livres et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président,
11 sept—1an KINAS, L'A. RUE,

**Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.**

**Le Pontchartrain Cheap Store,**

Tenu par

# J. A. LACROIX,

**Au coin des rues Français et Victoire.**

**BOTTES ET SOULIERS**

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:

Ventes rapides et légers bénéfices.

6 fév—1an

### Dépôt du Bitter des Arabes,

**73..............Rue DECATUR..............73**

Les BITTERS ARABES sont supérieurs tous les autres. Ils renferment des principe qui stimulent doucement et tonifient l'estomac le facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et un en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE,
5sept—1a Propriétaire.

### REMEDE INFAILLIBLE

—CONTRE LA—

**DYSSENTERIE.**

LE remède de Mme Willos qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves; vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY."

On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an.

### La célèbre Mme Léonce,

A l'honneur d'annoncer ses clients et amis que pour cause d'agrandissement, elle a transféré son office à l'encoignure des rues Bourbon et Orléans.

Elle continuera, comme par le passé, à y donner des consultations, prédisant l'avenir, s'occupant de tracas de famille, mariages, billets de loterie, etc.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent traiter par correspondances.

Franco—Post office, Boite 1270,
ou à sa résidence, 140 rue Bourbon,
18janv—1m encoignure Orléans.

### La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir! qu'est-ce que le passé! qu'est-ce que nous! quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître!

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue **Delord 214**, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.

18nov—1an.

### Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, **113** rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 8 heures.

28mars—1an

### Le Dr. G. P. MALONEY,

**150..........Rue du Canal..........150**

**CHIRURGIEN-DENTISTE.**

Ci-devant du Collége de la Pennsylvanie, élève du Collége de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs ratellers artificiels. 23nov—

### BALANCES

DE

# FAIRBANKS

**Pour Sucre et Coton.**

Conformes à l'étalon des Etats-Unis.

**SUCCURSALE**

**53 - Rue du Camp, - 53**

20 oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

M. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.
Nsrvier No 71 rue Tchoupitoulas

---

### Au Public.

**NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD.**

Le Comité des Citoyens nommé à la grande assemblée tenue à la Salle St. Patrick, le 27 janvier, dans l'intérêt de la compagnie NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD, a recommandé les messieurs bien connus, actifs, énergiques et hautement respectables pour solliciter des souscriptions au fonds capital de la compagnie. Le public est, par le présent, informé que les districts ci-dessous désignés seront parcourus par les messieurs désignés ci-après.

Les limites Est et Ouest partent du fleuve à la cyprière.

1. Côté Sud de la rue du Canal et côté Nord de Poydras, inclusivement, Col. Ch. R. Railey, F. Camerden, Esq.

2. Côté Sud de la rue Poydras au côté Nord de Calliope, inclusivement, W. Wallace Esq., H. W. Fowler, Esq.

3. Côté Sud de la rue Calliope au côté Nord de Jackson, inclusivement, P. R. Byrne, Esq, B. B. Hotchkiss, Esq.

4. Côté Sud de la rue Jackson à la ligne supérieure de Carrollton, inclusivement, John McNulty, Esq., A. Gallaird, Esq.

5. Côté Nord de la rue du Canal au côté Sud de St. Louis, inclusivement, J. P. Roux, Esq., A. Duprè, Esq.

6. Côté Nord de la rue St. Louis au côté Sud de l'Esplanade, inclusivement, J. G. Sanchez, Esq., A. Kilshaw, Esq.

7. Côté Nord de la rue Esplanade à la ligne inférieure de la ville, inclusivement, Jno. Pasley, Esq., Samuel Powers, Esq.

Les messieurs ci-dessus nommés sont pleinement autorisés à obtenir des souscriptions au fonds capital du NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD COMPANY.

E. B. WHEELOCK, Président.
5 février 1876. 6 fév—10t.

# LE MEILLEUR

DES

# ENGRAIS

## DU SUD.

## ENGRAIS DE STERN

## SUPER PHOSPHATE

## D'OS ET

## OS PURS PULVÉRISÉS.

—o—

En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que fabrique la STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement votre patronage.

Le SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs, sous le rapport de l'économie et de l'efficacité, à tous les agents qui servent à enrichir le sol. Nous référons les acheteurs aux nombreux consommateurs du Sud, qui en ont fait l'essai et les ont reconnu, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.

Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.

Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation est bien établie, dirige la fabrication; il ne néglige rien pour faire un Superphosphate qui réponde à toute exigence minérale que la culture lui enlève.

C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous désirons seulement qu'on en fasse l'essai et qu'on le compare avec les nombreuses imitations inutiles qui se débitent dans ces marchés.

Voici nos prix sur la base du comptant ou de billets acceptés en ville à satisfaction:

Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres.........................**$65**

Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres.........................**$45**

Dans des sacs de 200 livres, net.

Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités aux prix ci dessus.

Nos facilités pour la fabrication du

## NOIR ANIMAL,

## DES ACIDES

## SULFURIQUE, NITRIQUE

## ET MURIATIQUE

## SONT INCOMPARABLES.

Nous le signalons à l'attention des acheteurs.

La FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.

L'ENTREPOT est dans la rue des Champs-Elysées, en face de la gare du chemin de fer Pontchartrain.

Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux.

## No 14 de la rue de l'Union.

C. M. SORIA, Président.

PAUL ROBELOT, Secrétaire et Trésorier.

J. J. MEYER, Agent Général.

23janv—4m

*POUR FAIRE DE BELLES RECOLTES, EMPLOYEZ LE STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE.*

# ENGRAIS

## DE VILLE,

**FABRIQUE PAR LE**

## CHEMICAL

—AND—

## BLOOD FERTILIZING

## WORKS.

Bureaux No 37 de la rue Peters, entre les rues Bienville et Douane.

**ENGRAIS No 1,**

## POUR LA CANNE A SUCRE,

**ENGRAIS No 2,**

## POUR LE COTON;

**ENGRAIS POUR**

**Les Orangers et les autres arbres fruitiers.**

| | |
|---|---|
| Pour la Canne à Sucre | $60,00 |
| " le Coton | 45,00 |
| " les Orangers et les autres arbres fruitiers | 60,00 |
| Super Phosphate pûr | 65,00 |
| Os pulvérisés, pûrs | 45,00 |

Par tonneau, en sacs de 200 livres.

## Produits Chimiques constamment en magasin.

NITRATE DE POTASSE,
" " SOUDE,
MURIATE DE POTASSE,
PLATRE,
ACIDE SULFURIQUE,
SULFATE d'AMMONIAQUE.

La compagnie compose des engrais, sur commande, pour toutes les récoltes. Cette branche est une spécialité.

### BUREAUX,

**No. 37 de la rue North Peters,**

Entre les rues Douane et Bienville
8 fév—

*CHEMICAL AND BLOOD FERTILIZERS! CHEMICAL AND BLOOD FERTILIZERS!*

**PIANOS ORGANS & MUSIC**
**174 CANAL ST.**
**OPPOSITE CHRIST CHURCH.**
**BLACKMAR & FINNEY.**

### A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Rampart:

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.

Planches pour plafond (scelling) à $13 00 les mille pieds, livré.

R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré.

Conditions—Comptant.

NICHOLAS CONNELL.
11juin—1an DMarJ.

---

# PAS DE REDUCTION,

# Pas de Renvoi !

# Tous les Lots

# Payés en plein !

# OCCASION SUPERBE

DE

# Faire Fortune.

—LA—

**COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE**

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Louisiane,

Le SAMEDI

29 AVRIL 1876,

## UN GRAND TIRAGE EN OR.

# Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

## 3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

## UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement à Neuf Heures du matin, SAMEDI, 29 AVRIL 1876

A

## La Nouvelle-Orléans.

## Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS.

## VOYEZ LE PLAN!

## PLAN EXTRAORDINAIRE!

## 20,000 BILLETS A $50.

**LISTE DES LOTS:**

| | |
|---|---|
| Un gros lot | $100,000 |
| 1 lot | 50,000 |
| 1 lot | 20,000 |
| 1 lot | 10,000 |
| 2 lots de $5000 | 10,000 |
| 4 lots de $2500 | 10,000 |
| 20 lots de $1000 | 20,000 |
| 50 lots de $500 | 25,000 |
| 1200 lots de $100 | 120,000 |
| 2000 lots de $50 | 100,000 |

**LOTS D'APPROXIMATION:**

| | |
|---|---|
| 100 lots d'approximation de $200 | 20,000 |
| 100 lots d'approximation de $100 | 10,000 |
| 100 lots d'approximation de $75 | 7,500 |

**TOTAL:**

3580 lots (en or) s'élevant à........**$502,500**

**PRIX DES BILLETS:**

| | |
|---|---|
| Billet entier | 50 00 |
| Demi-billet | 25 00 |
| Dixième de billet | 5 00 |
| Vingtième de billet | 2 50 |

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

## Remarquez et souvenez-vous

## Qu'au grand tirage en or,

## Du 29 AVRIL 1876

## TOUS LES BILLETS

—SONT—

## Vendus pour des greenbacks

## TOUS LES LOTS

—SONT—

# Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

## On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

## Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

15mai—

---

### VENTES JUDICIAIRES

**Johnson & Goodrich vs. Charles C. Balfour.**

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6,221—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, premier mars 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Une Bague en diamant,
Une Epinglette en diamant,
Et une paire de Boucles d'oreilles en diamant.
Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
19 fév—31 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

**V. J. Rosenthal vs. Thomas Mc Carty.**

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 7,127—En vertu d'un ordre de vente vendu le 9 de février 1876, et à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt un février 1876, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds d'une GROCERIE situé à l'angle S.-W. des rues Poydras et des Remparts, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
9fév—31 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

# L. GIROT,

**Marchand-Tailleur,**

**11..........rue du Camp..........11**

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.

Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, car tout est coupé par lui-même. Désirant abandonner le linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande, il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne l'écoule entièrement 5nov—5—1an

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

## QUEYROUZE & BOIS,

**MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET de Toutes sortes de Produits de l'Ouest,**

**Aux Magasins Bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville,**

Nlle-Orléans.

ANT. CARRIERE O. CARRIERE.
E. L. CARRIERE. CHAS. J. CARRIERE.

# A. Carrière & Sons,

**Négociants-Commissionnaires,**

**ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.**

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.

27sept—1an

### AU PUBLIC.

**Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies. Témoignage local.**

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous la recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce,

James Rogan, propriétaire des écuries du No de la rue Baronne,
Stephen Krauss, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin sellerie du No 221 de la rue Tchoupitoulas.
A. Gutli, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Magasins.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 322 rue du Camp.
A. J. Wickes, 183 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades
Eugène Ruch, propriétaire du Pelican Brewery No 282 rue Villeré.
George Stenernagel, 183 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 103 rue Tchoupitoulas.
Jean Durazin, 25 rue Galennié.
Capt. Jas. A. Sylvester, 343 rue St. Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 221 rue Magasins.
Mme E. Siebrand, sage-femme, 224 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur au chef de la Douane des E. U.
G. T. Theisman, grocer, 344 rue des Magasins.

12 mars—1an

### Bureaux de la Compagnie d'Assurance des Pompiers,

**Au coin des rues Gravier et Camp.**

Nlle-Orléans, 19 janvier 1876.

Aujourd'hui, à une réunion des directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants provenant du bénéfice net des dix mois expirés le 31 décembre 1875:

1. Dix (10) pour cent d'intérêt annuel sur le capital payé.

2. A porter au fonds de réserve conformément à la sec. 4 de l'art. VIII de la Charte—cinq (5) pour cent.

3. A porter au crédit de la Société Charitable des Pompiers de la Nlle-Orléans, pour le soutien des veuves et des orphelins, ainsi que pour le système d'assistance générale de la dite Société, conformément à la sec. 4, de l'art. VIII de la Charte—dix (10) pour cent.

4. Cinq (5) pour cent de dividende intérêt sur le capital payé.

5. Quarante (40) pour cent de dividende aux assureurs participants.

Toutes les déclarations de dividendes aux actionnaires seront portées au crédit des billets pour actions (stock notes), conformément à la section 5, de l'art. VIII de la Charte.

Les dividendes participants déclarés aux assureurs qui ne sont pas actionnaires, sont payés comptant sur demande.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

—Directeurs:—

| | |
|---|---|
| Jacob Alexander, | Wash. Marks, |
| Léon Bertoli, | B. M. Pond, |
| H. H. Bierhorst, | T. Prudhomme, |
| E. B. Cain, | C. Sport, |
| John Fitzpatrick, | Otto Thoman, |
| C. Taylor Gauche, | Geo. Waters, |
| Chas. Hemard, | L. A. Wiltz, |
| Alf. H. Isaacson, | B. Wormann, |
| A. P. Kip, | I. N. Marks. |

21janv—1an

### L'ARGENT

se gagne et plus vite et plus aisément en spéculant dans les actions, dans Wall street, que d'aucune autre manière. MM. Frothingham & Co., banquiers, 12 Wall street, ont payé à leurs clients, dans les trente derniers jours, au delà de $450,000. Ils ont plus de 3000 clients, qui habitent différentes parties du monde. Leur popularité vient de ce qu'ils agissent honnêtement envers qui leur confient leurs intérêts. Ils placent des sommes qui varient de $10 à $50,000 et s'occupent, personnellement et avec la même attention, des petits et des forts montants. Grâce à un capital considérable, ils peuvent, fréquemment, contrôler les taux de certaines actions, et réalisent conséquemment de grands profits pour leurs clients. Ils envoient, gratis, un rapport hebdomadaire aux personnes qui désirent spéculer; demandes le.—"Pittsburgh Commercial" du 14 janvier 1876.

S'adresser à
ALEX. FROTHINGHAM & CO.,
Banquiers et courtiers, 12 Wall st., N. Y.
30 janv—

## LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

**Safe Deposit Company.**

**Au No 51 de la rue du Camp.**

**CAPITAL..............................$500,000**

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| ED. CONERY, | FRED. WING, |
| J. H. KELLER, | W. S. THOMAS, |
| DAVID WALLACE, | JAS. JACKSON, |
| | E. C. PALMER. |

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct 75—1 an. JOHN WALTON, caissier.

**GERMANIA INSURANCE COMPANY**

**BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,**

**NLLE-ORLEANS,**

**INCORPORÉE EN 1866,**

**ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.**

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Présid
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

| | | |
|---|---|---|
| J. Armbruster | G. H. Braughn, | H. Curtius, |
| C. Del Bondio, | P. W. Dielmann, | L. Godchaux, |
| A. Gaiser, | L. Grunewald, | J. Hassinger, |
| G. Juergens, | J. Kohn, | J. F. Krantz, |
| G. L. L. Mayer, | H. Oertling, | Paul Lettelier, |
| H. Redwitz, | Frank Lewis, | H. Schulz, |
| R. F. Theurer, | Frank Vatter, | J. J. Weckerling |
| J. A. Webert, | H. Zuberbier, | F. M. Ziegler. |

5juin—1an

### Banque d'Epargne des Citoyens,

### GRUNEWALD HALL.

**No. 22 rue Baronne,**

**J. L. GUBERNATOR, Président.**

**M. BENNER, caissier.**

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.
1er mars 75—1an

### Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

**Au No. 3 de la rue Carondelet,**

A côté de la banque Nationale de l'Union.

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| Victor Maignan, | A. B. Brousseau, |
| L. D. Sarpy, | A. Bonnecaze, |
| E. Saloy, | H. Lebasse, |
| J. Bayle, | H. Gally, |
| | A. Chiapella. |

13fév76—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION; 156 rue du Canal.

**OFFICIERS.**

| | |
|---|---|
| D. URQUHART. | Président. |
| THOS. A. ADAMS, | 1er Vice-Président, |
| THOS. A. CLARKE, | 2nd. |
| CHAS. J. LEEDS, | 3me. |
| CHAS. KILSHAW, | Trésorier. |

**DIRECTEURS.**

| | |
|---|---|
| Thos. A. Adams, | Geo. Jonas, |
| Thos. A. Clarke, | J. G. Gaines, |
| C. J. Leeds, | C. Schneider, |
| S. Jamison, | Carl Kohn, |
| A. Moulton, | T. L. Bayne, |
| E. A. Palfrey, | D. Urquhart, |

20mars 75—1an.

---

### VENTES A L'ENCAN.

**PAR C. E. GIRARDEY**

Emplacements de commerce de choix, dans le centre du commerce de coton et de produits de l'Ouest.

Emplacements de commerce près du marché français.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 11 mars 1876, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, les propriétés suivantes, de très grand de prix, situées dans le premier, deuxième et troisième district—savoir:

1° Le magasin en briques et à 4 étages, solidement bâti et avantageusement situé, portant le No 64 de la rue des Magasins, dans l'ilet compris entre les rues Magasins, Poydras, Tchoupitoulas et Natchez. Il touche à la maison en gros de MM. Smith Bro. & Co, formant l'angle des rues Poydras et Magasins. C'est un des meilleurs emplacements de cette localité favorite. Il est magnifiquement bâti et vaste et rapportait, jadis, $2,500 par an. Il est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1876 et occupé par MM. Rose & Co, importateurs et marchands de produits en gros.

2° Le magasin en briques et à 4 étages, solide et bien disposé, portant le No 24 de la rue de l'Union, dans l'ilet compris entre les rues Union, Carondelet, St-Charles et Poydras. Il est connu sous le nom de "Go ton Plant Saloon" et loué à bail à Mr John Querpferle jusqu'au 30 septembre 1876, à raison de $1,200 par an. Situé au centre du quartier des facteurs de coton et des armateurs, il offre l'occasion d'un excellent placement.

3° Cet excellent emplacement de commerce, le magasin et demeure en briques et à 4 étages, portant le No 151 de la rue Vieille-Levée, dans l'ilet compris entre les rues Vieille-Levée, Chartres, Toulouse et St Pierre. Il est en face du débarcadère des steamers de New York, de la gare du chemin de fer de Morgan et près le marché français. C'est un emplacement de commerce de premier ordre. Il est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1876.

4° Le "Café Moka" bien connu—magasin et demeure en briques et à 3 étages, portant le No 208 de la rue de Chartres, emplacement de commerce de premier ordre, formant l'angle des rues Chartres et Madison, dans l'ilet compris entre les rues Chartres, Vieille-Levée, Dumaine et Madison, près la Cathédrale, les Cours et le marché français. C'est un emplacement avantageux. Possession immédiate.

5° Le magasin et demeure en briques et à trois étages portant le No 2 de la rue de Chartres, dans l'ilet compris entre les rues de Chartres, dans l'ilet compris entre les rues Chartres Vieille-Levée, Dumaine et Madison. La demeure a une entrée distincte du magasin et la propriété est bien disposée pour commerce et demeure.

trois étages portant le No 292 de la rue de Chartres, dans l'ilet compris entre les rues Chartres, Vieille-Levée, Ursulines et Hôpital. Il touche au coin des rues Hôpital et Chartres. Le magasin est disposé de manière à être séparé de la demeure. La propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1876.

7° La maison en briques et à étage, portant le No 246 de la rue de Chartres, entre les rues Esplanade et Paix, et très agréable. Elle est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1876.

Pour les dimensions détaillées de ces propriétés, voir les plans exposés à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilége de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement, 5 pour cent (honoraires d'avocat), transfert des polices d'assurance aux porteurs des billets, et paiement, par les acquéreurs, des taxes d'Etat de 1874 et des taxes de ville de 1876, outre le montant de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Mr Chas T. Soniat, notaire public.

12 fév—12, 18, 19, 26, 4 mars au 11.

**Pour cause de départ.**

Le magasin en briques et à 3 étages, No. 67 de la rue Fulton, entre les rues Lafayette et Poydras et le magasin et demeure en briques et à étage, formant l'angle S. O. des rues Royale et Hôpital. Le joli cottage en bois, à mansarde, No. 231 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Claiborne et Robertson.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux No 31 de la rue du Camp — SAMEDI, 18 mars 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Le magasin en briques et à 3 étages, No. 67 de la rue Fulton et No. 66 de la rue Front, dans l'ilet compris entre les rues Fulton, Front, Poydras et Lafayette. Le terrain a environ 29 pieds 3 pouces 4 lignes de face aux rues Front et Fulton, sur environ 116 pieds de profondeur. Il est solidement bâti, près de l'Upper Coast Packed Landing et en face de la gare du chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan. C'est un placement avantageux. Il est loué à bail à raison de $720 par an, jusqu'au 30 septembre 1876.

2° Cet emplacement de commerce, bien connu, formant l'angle S. O. des rues Royale et Hôpital, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Bourbon, Ursulines et Hôpital. Le terrain a 25 pieds 6 pouces de face à la rue Royale, sur 101 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et il fait face à la rue de l'Hôpital. La clientèle est nombreuse; c'est un des meilleurs emplacements pour commerce et demeure. Dans la partie supérieure de la ville. La propriété est louée à bail, à raison de $520 par an.

3° Le joli cottage, bas, en bois, à mansarde, désigné par le No 231 de la rue de l'Esplanade, dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Kerlerec Claiborne et Robertson. Le terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur 127 pieds 4 pouces 7 lignes de profondeur. La maison a environ 6 chambres; cuisine détachée et d'autres dépendances. Elle sera occupée jusqu'au jour du paiement, à raison de $15 par mois.

4° Deux terrains de choix pour bâtir, dans la rue Rocheblave, dans l'ilet compris entre les rues Rocheblave, Tonti, Kerlerec et Columbus. Les lots terrains ont chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur irrégulière d'environ 100 pieds.

CONDITIONS—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt l'an, hypothèque spéciale et privilége de vendeur, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de polices d'assurance et paiement, par les acquéreurs, des taxes payables en 1876—outre le montant de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant M. O. Drouet, notaire public.

12,13fév—4,11mars—jusqu'à date.

**Une très agréable maison cottage dans le deuxième district.**

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureaux No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 26 février 1876, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu à l'enchère publique—

La jolie et agréable maison cottage, finie, en toit bas et à mansarde, portant le No 165 de la rue Roman, dans l'ilet compris entre les rues Roman, Derbigny, Dumaine et St-Philippe. La maison principale contient quatre belles chambres; elle a une cuisine qui est à étage et a 4 chambres. Il y a une cave. Le tout est en parfait état. Le voisinage est tranquille et respectable. Les personnes qui cherchent une demeure de choix sont invitées à examiner cette propriété.

Conditions—La moitié comptant, le reste à un et deux ans, avec toutes les clauses habituelles d'hypothèque et privilége de vendeur, 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance et paiement, par l'acquéreur, outre le montant de l'adjudication, de toutes les taxes payables en 1876.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr Octave de Armas, notaire public.

20fév—9, 12 19 au 26

**Vente péremptoire, de consentement, pour payer une hypothèque.**

Le magasin de prix, en briques et à trois étages, No 20 de la rue Natchez, entre les rues Tchoupitoulas et Magasins; Jolis cottages, simples et doubles, dans les rues Ursulines, Marais et St. Claude; L'emplacement de choix pour bâtir—six terrains avec maison en bois, formant l'angle N. O. des rues Claiborne et Dumaine.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau, No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 19 février 1876, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, de consentement, pour payer une hypothèque—les excellentes propriétés suivantes situées dans le premier et deuxième districts—

1°—Cet excellent emplacement de commerce, le magasin en briques et à trois étages, solidement construit, portant le No 20 de la rue Natchez, dans l'ilet compris entre les rues Natchez, Poydras, Camp et Magasins.

2°—L'agréable maison basse, en bois, à mansarde, portant le No 164 de la rue des Ursulines, dans l'ilet compris entre les rues St. Philippe, Remparts et St. Claude. La maison est excessivement confortable et bien finie; le terrain est grand et le voisinage excellent.

3°—La grande maison basse, en bois, à mansarde, portant le No 173 de la rue des Marais, dans l'ilet compris entre les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Dumaine. Il y a des entrées distinctes à chaque corps de logis, passage pour voiture, cuisines en bois et à étage.

4°—Les deux grands terrains avec bâtisses en bois désignées par le No. 275 de la rue St. Claude, dans l'ilet compris entre les rues St. Claude, le chemin du Bayou, les rues Ursulines et Tremé. Ils touchent à l'église St. Augustin.

5° Les quatre terrains avec les maisons en bois qui s'y trouvent, formant l'angle N.-O., des rues Claiborne et Dumaine, dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Dumaine, Derbigny et St-Philippe, avec améliorations, à l'exception de ceux de l'encoignure appartenant au tenant.

6° Le grand magasin et maison en briques et à quatre étages, solidement construite, portant le No 242 de la rue Royale, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Chartres, Ursulines et St-Philippe.

Pour les dimensions détaillées, voir les plans dressés par L. H. Pilié, arpenteur, et qui seront exposés à la vente.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans, en billets divisés au gré des parties intéressées, garantis par hypothèque spéciale et privilége de vendeur sur les propriétés vendues, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès, transfert des polices d'assurance aux porteurs de billets, et paiement, par les acquéreurs, outre le montant des adjudications, de toutes les taxes payables en 1876.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Mr Jules Mossy, notaire public.

22 jan—22, 29—5 12fév—jusq. la vente.

### Fabrique du Sud.

**Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.**

Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane.

—J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.

Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devons avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et l'Ouest.

Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans.

Je signale le sujet à l'attention de la communauté. JOHN HANSEN,

20 aout—6mois. Au No 35 de la rue du Canal.

### CONSULAT DE FRANCE

—A—

**LA NOUVELLE-ORLÉANS.**

**11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 1 heures.**

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables (en greenbacks) au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, amendes, prison, etc. (parents, tuteurs, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississipi, Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

ADNOT, (Jules)—ALHINE, (Pierre) AUROIRE, (François)—BLANION, (Bertrand)—BIDIONDO, (Germain)—CAPUS, (Henri)—COUMÉ, (Jean Marie)—DAZET, (Philippe)—DESMONTS, (Anatole)—GAVOUE, (Victor)—HUET—JAMET, (Jean)—JARLAN, (Simon)—LAIGNIER, (Charles)—MASSET, (Jules)—MELIS—MENISSIER, (Elphège Lécuyer)—MILLER—MIRAILLAT, (Joseph)—OUSSET, (Bernard)—PASSETTE, (Antoine)—PIETRI, (Antoine)—POUJADE, (Henri)—REID, (Christian)—REYDET, (Alexis)—RIVOIRE, (Charles)—ROCHELLE, (Jean Marie Victor-Ange)—SARRAT, (Mme Vve)—SHILTZ, (Joseph)—

Ce 12 Janvier 1876, Le Consul gérant,

14jan—12f VICOMTE PAUL D'ABZAC

---

### VENTES A L'ENCAN.

**PAR O. VALETON.**

Le café de Jos. Chipot, à Algiers, à l'encan

PAR O. VALETON, Encanteur—LUNDI, 21 février, à midi, il sera vendu à l'encoignure des rues Patterson et Olivier, Algiers—

Tout le contenu de l'établissement connu de Jos Chipot, consistant en belles glaces, beaux comptoirs, tables, tableaux. Une variété de liqueurs de choix et un lot de meubles.

Conditions—comptant. 15 fév—

**PAR D. E. MORPHY & SON.**

Epaules et plats côtés salés, secs.

PAR D. E. MORPHY & SON.—A. E. Morphy, encanteur. SAMEDI, 19 février 1876, à 11 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette—

350 Epaules séchées salées.
100 Plats cotés " " desossés. 19 fév.

Pruneaux. Pruneaux. Pruneaux.

PAR D. E. MORPHY & SON.—A. E. Morphy encanteur, il sera vendu, SAMEDI, 19 février 1876, à 10 heures et demie du matin, aux magasins Nos 106 et 110 rue des Magasins,—pour le compte de qui il appartiendra—

11 boucauts Pruneaux.

Conditions—Comptant. 18 fév—

### Département des Finances.

Hôtel de Ville.
Nlle-Orléans, 22 janvier 1876.

DES propositions cachetées seront reçues, par les "Commissaires de la dette consolidée", jusqu'au 28 février, à midi, pour la vente, à la ville, de trois cent cinquante mille piastres ($350,000) de bons de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les ex-bons de Carrollton et des anciennes villes de Jefferson et de Carrollton. Les enchères devront indiquer le montant de l'intérêt des dits bons et toutes les offres doivent couvrir le capital et l'intérêt.

Le droit de rejeter toutes enchères est réservé.

ED. PILSBURY,
Administrateur des Finances.
22janv—11pm6m.

### Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

**RAPPORT ANNUEL—1875.**

Le Conseil d'administration arrive au terme de la mission qui lui a été donnée, a l'honneur de présenter aux sociétaires, le résumé de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (28 novembre 1875.)

**COMITÉ DE FINANCES.**

**Rapport du Trésorier.**

| | | |
|---|---|---|
| La balance en caisse au 29 novembre 1874 était de | | $ 1,002 76 |
| Reçu depuis cette époque pour quotités et admissions | | 10,813 50 |
| Total des recettes | | $ 11,816 26 |
| A déduire pour les dépenses pendant la même période: | | |
| Assurance de l'Asile et de son contenu | 46 76 | |
| Waterworks | 30 00 | |
| Taxes de drainage | 68 90 | |
| Gardien de l'Asile | 656 70 | |
| Médecins | 519 50 | |
| Pharmaciens | 447 51 | |
| Collecteur (sa commission) | 854 50 | |
| Secrétaire | 250 00 | |
| Annonces et frais de bureau | 150 90 | |
| 41⅓% bons de secours | 2,104 50 | |
| Fournitures, ustensiles et lingerie | 195 67 | |
| Provisions | 507 43 | |
| Réparations à l'Asile et au tombeau | 225 20 | |
| Gaz et charbon | 169 80 | |
| Inhumations | 286 00 | |
| Funérailles | 522 00 | $ 11,[illegible] 30 |
| Balance en caisse le 28 novembre 1875 | | $ 707 97 |

**Caisse de Bienfaisance:**

| | | |
|---|---|---|
| Le 29 novembre 1874, balance en caisse était de | | $ 917 80 |
| Reçu pour quotités de membres honoraires | 135 00 | |
| Net produit du Pique-Nique, (Juillet 1875) | 471 58 | 609 58 | $ 1,527 38 |
| A déduire: | | |
| 25 admissions à $11.00 | 275 00 | |
| Aux inondés de France | 200 00 | |
| Collecteur (sa commission) | 8 16 | 483 16 |
| Balance en caisse | | $ 1,044 22 |

**Actif de la Société:**

| | |
|---|---|
| L'Asile, ses dépendances, son contenu et son tombeaux | $ [illegible] |
| A déduire: 50 actions à $10.00 | 500 00 |
| Actif net | $11,830 00 |

**EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ.**

**Rapport du Comité d'Admission.**

| | |
|---|---|
| Le 29 novembre 1874 la société se composait de | 1093 membres |
| Admis depuis cette époque | 108 |
| | 1201 membres |
| Sur lesquels il faut déduire: | |
| Membres honoraires | 18 |
| Démissionnaires | 5 |
| Rapatrié en France aux frais de la Société | 1 |
| Expulsé | 1 |
| Décédés à l'Asile | 6 |
| Décédés à domicile | 5 |
| Rayés aux assemblées générales | 116 |
| | 152 |
| | 1049 membres |
| Effectif actuel classés ainsi qu'il suit: | |
| Sociétaires exempts de quotités | [illegible] |
| Membres honoraires | [illegible] |
| Pensionnaires à l'Asile | [illegible] |
| Sociétaires suspendus | [illegible] |
| Fils de Sociétaires | [illegible] |
| Veuves de Sociétaires | [illegible] |
| Membres actifs | [illegible] |
| Total égal | 1049 membres |

**Comité de secours.**

Le Comité a délivré pendant l'année 41⅓ 1/2 bons de secours représentant une somme de......$2,104 50

**Service médical.**

Le rapport du Dr Touatre, chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 211 malades qui ont séjourné 2988 journées.

Pour le 2nd District, le Dr H. D'Aquin a donné ses soins à 585 malades qui ont nécessité 2098 visites.

Le Dr A. W. de Roaldès, chargé du 1er et du 4ème districts, a soigné 277 malades et a fait 974 visites.

Le service du 3ème district, qui est confié aux soins du Dr A. de Roaldès père a soigné 164 malades qui ont nécessité 658 visites.

Le service administratif pour l'année 1876 se compose ainsi qu'il suit d'après le procès verbal d'élection du 28 Novembre.

MM. J. Schweitzer, président, rue Royale 166.

M. Manade, vice-président, rue Vieille-Levée 89.

N. Bouvier, trésorier, rue Ste. Anne 4.
J. P. Carrère, rue St-Pierre 5 } Formant le comité
L. Monant, rue du Maine 12 } des finances
J. Rivard, rue Burgundy 120 } Formant le comité d'admis.
J. Soudain, rue d'Orléans 211
J. Leblanc, rue Vieille-Levée 265.
A. Mailhes, rue Dupré 270.
J. P. Dubrey, rue des Dryades 47, 49
G. Villeneuve, rue d'Orléans, coin Villeré.
C. Gonzy, rue des Français 183 } Formant le Comité de Secours.

L'attention des Sociétaires est appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins médicaux à domicile:

Pour la partie supérieure de la ville:

De la rue Jackson jusqu'à la rue d'Orléans (les deux côtés) jusqu'à la rue Broad.

Pour la partie inférieure: A partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue Touro. Dans le 2ème District jusqu'à la rue St. Claude. Dans le 3ème District jusqu'à la rue des Français jusqu'au Canal Marigny.

Le Conseil, en terminant ce rapport, informe les Sociétaires des nominations qui a faites pour cette année.

Secrétaire—L. SIMON, Encoignure Chartres et Toulouse, chez Mr Sauvé, Collecteur—P. P. CHABERT, 544 rue de Chartres.

Gardien de l'Asile—E. DUBARRY.

Médecins—Pour l'Asile, Dr J. TOUATRE.

Pour la partie supérieure de la ville—DR. A. W. de ROALDÈS, résidence, 415 Decatur. Office coin Magasins et Natchez.

Pour la partie inférieure de la ville—Dr H. D'AQUIN, 49 rue des Remparts.

Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER,

Le Secrétaire L. SIMON.

Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1875.

24 déc—8t

### Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

Janvier 12 1876.

A l'élection annuelle tenue le 10 janvier 1876 les officiers suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante:

Président, CHERI FERNEUIL.
Vice-président, PIERRE GENDRE.
Trésorier, PAUL DUFRECHOU.
Secrétaire, JOSEPH NEGUELOUA,
Collecteur, JAS. BARRERE.

**DIRECTEURS:**

**Comité de Finance.**

J. P. Ronede, chairman, Martin Besanthraux, Jean Dutrey.

**Comité de Secours,**

Jean Mailhes, chairman, Bernard Tujague, Wm. Mayhe, A. Combouzou, Pilié, Julien Vezin.

**Comité Arbitral,**

A. Cambouzou, Louis Lignes, Jean Marie Abadie.

Maître de cérémonies, Barfle Dabat.

Grand Maréchal, Léon Redon.

Premier Assistant, Georges Lanta, 2nd Joseph Laguens, 3me Guerciloux (aux Abattoirs).

Docteur C. A. GAUDET, pour le haut de la ville depuis les Champs-Elysées jusqu'à la limite supérieure de la ville.

**Pharmaciens.**

1 J. G. Mattingly, encoignure Magasins et Napoléon Avenue.
2 J. Pfefferle, rue Tchoupitoulas No 1435.
3 Marx Levy, encoignure Magasins et Louisiana Avenue.
4 François Fecker, encoignure Tchoupitoulas et Sixième.
5 F. O. Greve, encoignure Jackson et Magasins.
6 Emile Sauter, encoignure Joséphine et Magasins.
7 J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras
8 P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
9 A. P. Levesque, au Casernes.

JOS. NEGUELOUA,
13 janv—7t Secrétaire.

### Banque Nationale de l'Union,

A la

**NOUVELLE-ORLEANS**

**DANS L'ÉTAT DE LA LOUISIANE,**

A la clôture des affaires le

**JEUDI 31 JANVIER 1875.**

**RESSOURCES.**

| | |
|---|---|
| Prêts et escomptes | $767,305 |
| Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation | 500,000 |
| Autres actions, bons et hypothèques | 206,632 |
| Dûs par des agents de réserve | 80,057 |
| Dû par d'autres banques nationales | 950 |
| Dû par des banquiers et des banques de l'Etat | 46,894 |
| Propriétés foncières, mobilier et installation | 46,270 12 |
| Dépenses courantes et taxes payées | 23,543 |
| Echanges pour le Clearing House | 255,066 |
| Billets d'autres banques nationales | 20,075 |
| Petite monnaie y compris les nickels | 218 15 |
| Espèces y compris les billets du Trésor payables en or | 2,557 42 |
| Billets legal tender | 126,205 00 |
| Total | $2,158,[illegible] |

**PASSIF.**

| | |
|---|---|
| Capital payé | $500,000 00 |
| Autres profits non divisés | 42,[illegible] |
| Billets de banque nationale en circulation | 449,[illegible] |
| Dividendes non payés | 1,415 [illegible] |
| Dépôts individuels | [illegible] |
| Certificats de dépôts payables sur demande | [illegible] |
| Dû à d'autres banques nationales | [illegible] |
| Dû à des banques d'Etat et des banquiers étrangers | 87,457 [illegible] |
| Total | $2,158,[illegible] |

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, } ss.

Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, déclare que le susdit tableau est exact. JAS. CHALARON, Caissier.